

Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier du CENTRE-VILLE du 17 septembre 2019

I Présentation individuelle des 17 personnes présentes

Référent: Anséric Léon ; co-référent : Eric Villoteau

II Point sur la charte de déontologie

L'esprit des réunions est rappelé.

Le mandat actuel de tous les conseillers citoyens est de 2 ans puis le mandat sera de 3 ans avec renouvellement par tiers.

III Exposé des remarques émises par les habitants contactés

A) Remarques et manifestations à valoriser

- Guinguette appréciée
- Journée des associations au Jardin des Rives : belle initiative
- Globalement, les personnes présentes trouvent la ville propre et sont satisfaites du fleurissement.

B) Problématiques évoquées

1) Générales

- Installer de plus de toilettes publiques dans le Bourg et des bancs (par exemple devant l'Eglise ou la Mairie)
- Faire plus de pédagogie dans le magazine municipal (et tous les supports de communication de la Mairie) sur la nécessité de respecter les limitations de vitesse et les dangers du non-respect des limites

2) Problèmes de circulation

Vitesses excessives signalées :

- Rue du Petit Bois (ce qui induit une réflexion plus large sur la circulation sur cette voie : des chicanes, ralentisseurs, des plots paysagés, aménagement avec une piste cyclable) en effet il y a eu 2 véhicules d'habitants de la rue du petit bois, qui sont partis à la casse suite à des collisions avec des véhicules circulant trop vite)
- Rue des Goujets
- Avenue de Beugaillard

- Rue de Rochepinard (avec la problématique des chicanes qui, mal placées, ne permettent pas une circulation normale et créent de la confusion pour les automobilistes)
- Angle rue de Bellevue / rue Léon Brulon (voir comment éviter que les automobilistes prennent la voie de gauche pour éviter le ralentisseur)
- Entre les Seigneuriales et l'Atrium, il pourrait être posé un panneau afin de ralentir la vitesse des automobilistes
- Sécuriser l'angle rue de Cormery / Rue du 8 mai 1945 quand les véhicules débouchant de cette voie vont vers le Nord (les véhicules venant du Sud – rue des Pierres Plates par exemple – ne sont pas vigilantes quant à la possibilité que des véhicules arrivent de la rue du 8 mai 1945)
- De manière plus générale, il conviendrait de mieux matérialiser l'entrée dans les zones limitées à 30 km/h en particulier à l'approche des groupes scolaires
- Développement des pistes cyclables (les rues de Beugaillard, celle de Cormery, celle des Cigognes, celle du Petit Bois ou encore celle des Gougets sont évoquées) avec un souci de créer des véritables continuités cyclables sur la commune.

3) Voirie / Mobilité douce

- Prévoir des racks vélos
- Revoir l'accessibilité (PMR, poussettes, etc.) du centre-bourg en particulier les cheminements d'accès aux différents commerces de proximité où les largeurs de trottoirs sont nettement insuffisantes
- Envisager des aires de covoiturage pour inciter les automobilistes à moins prendre leurs voitures
- Passages piétons avenue de Beugaillard qui ne sont plus visibles
-

4) Lac de Saint-Avertin

- Mieux aménager les bords du Lac afin de favoriser un cheminement doux qui pourrait mieux relier le Quai Carnot, la nouvelle passerelle, le Jardin des Rives, la rue de Rochepinard ou encore la piscine municipale
- Aménagement du Quai Carnot non ou mal pensé pour les piétons qui marchent sur la route, à défaut de la possibilité de marcher sur les berges (réflexion en lien avec la proposition d'améliorer les connections autour du Lac) qui ne sont pas assez entretenus
- Permettre l'installation d'embarcadères (barques) sur le Lac
- Stationnement dans l'herbe des pêcheurs
- Souhait d'interdire l'accès du Quai Carnot aux camping-cars

- Actes d'incivilité persistants malgré l'augmentation de luminosité (suite changement des candélabres) – envisager un meilleur déboisement au bout du Quai Carnot

5) Intervention auprès de propriétaires pour l'entretien de haies qui dépassent :

- Avenue de Beugaillard

6) Stationnements

- Manque de places de stationnement rue de l'Archerie
- Verbaliser les véhicules qui se garent au Jardin des Rives sans autorisation (seuls les titulaires d'une carte d'invalidité peuvent s'y garer)
- Seulement 2 places handicapées sur le parking du Nouvel Atrium

7) Propreté

- Jardin de la Salle des Fêtes à nettoyer plus régulièrement
- Mégots parterre (cf : pédagogie dans les supports de communication)

8) Projets municipaux structurants

- Projet de construction d'une halle couverte
- Réaménagement de la gare routière

9) Autres points soulevés

- Présence de castors le long du Lac nécessitant de mettre (ou remettre) des grillages
- Survol aérien par les hélicoptères du CHU Trousseau
- Rue des Gougets : reprendre un tampon d'eaux usées
- Peindre une bande axiale (sur quelques mètres) dans la rue perpendiculaire au Boulevard Paul Doumer et qui descend sur le parking de l'Atrium afin de faciliter le croisement des voitures au niveau du feu tricolore
- Eclairage public rue de la Fosse Laurette